



ENAR, EUNOMAD, IRFAM : pour un même objectif pro-diversité

Maxime Amoranitis et Altay Manço, IRFAM

Le réseau européen contre le racisme ENAR tisse des liens depuis 14 ans entre plus de 700 associations européennes luttant contre le racisme dans tous les Etats de l'UE. Sa plateforme belge, ENAR Relais Belgique, souhaite imprimer une nouvelle dynamique au mouvement antiraciste : *passer de « l'antidiscrimination » à la « pro-diversité »*. Cette rhétorique est aussi l'un des objectifs que poursuit l'IRFAM depuis 1996 : *la cohésion sociale par la valorisation des diversités*. Ce carrefour d'intérêts est l'occasion pour les deux partenaires de s'associer. Quant au Réseau EUNOMAD, il a pour mission de mettre le rôle positif des migrants dans le développement social, économique et culturel des sociétés européennes et d'origine, afin qu'il soit reconnu, valorisé et renforcé. Les liens étroits qui lient l'IRFAM et EUNOMAD ont permis de dessiner la synergie d'un projet de coopération entre juin et décembre 2011.

Le projet « ENAR Belgique » : valorisation de la diversité associative

Malgré l'arsenal d'outils légaux et les actions de sensibilisation développées par les associations antiracistes depuis des décennies, la discrimination (*une inégalité de traitement fondée sur un critère prohibé par la loi – origine, sexe, handicap, etc. – dans un domaine comme l'emploi, le logement, l'éducation...*) perdure. Cette lutte se trouve, selon le réseau ENAR, à un tournant de son histoire et montre ses limites. Cela est notamment dû au fait qu'il est difficile de prouver la discrimination. Pour des raisons liées aux parcours des intéressés, les migrants ne reportent que rarement les cas de discrimination. Le fait discriminatoire devient également de plus en plus complexe. Un article du *Soir* intitulé « Une plainte pour racisme contre le Centre de lutte contre le racisme », paru le 12 décembre 2011, illustre le caractère ambigu de la lutte contre le racisme. Le concept de discrimination systémique, enfin, est utilisé pour désigner les tournures que prend le phénomène.

Aussi, la rhétorique « pro-diversité » proposée par ENAR et ses partenaires pourrait s'avérer être un complément pertinent pour repenser la lutte. Le changement de posture peut ainsi être un accélérateur pour les organismes et associations, et produire un réel changement en matière de lutte antidiscrimination, car la société sera rendue plus interculturelle dans son ensemble et fonctionnement.

Afin de tester l'action pro-diversité en tant que facteur de lutte contre la discrimination, le partenariat autour d'ENAR Belgique a établi de liens avec 40 associations et plus d'une cinquantaine de personnes, en grande partie issues de l'immigration en Belgique francophone : populations originaires de l'Afrique subsaharienne et du Nord, des Balkans, du Caucase, etc. Elles ont fourni les témoignages analysés par le partenariat chargé d'en extraire des recommandations pratiques et politiques.

Ce sont des informations sur la situation des témoins ou des éléments d'analyse venus nourrir le processus de réflexion collective. Des ébauches d'analyses, d'hypothèses et de recommandations, à partir de témoignages oraux ou écrits, ont été partagées avec une partie des témoins, lors de cinq réunions, organisées dans autant de grandes villes différentes. Les questions qui ont présidé les débats furent : *quelles sont les pistes à exploiter en matière de lutte contre les discriminations vécues par les associations de migrants ? Comment relier la rhétorique pro-diversité et la réalité du terrain ? Comment se fédérer ? De quelles manières, sous quelles conditions initier le changement de posture dans les pratiques organisationnelles ? Comment renforcer la participation des associations issues de la migration dans le débat sociétal ?...*

Enfin, les membres du partenariat ont rédigé un rapport et en assurent la diffusion sous forme d'articles, de blog internet et de film documentaire (enarbelgium.wordpress.com).

L'initiative a servi à lancer le débat et à renforcer la plateforme belge ENAR croisée avec celle du réseau EUNOMAD Belgique. Elle a aussi amélioré l'inclusion des migrants et des postmigrants au sein de ces structures faïtières. En effet, le réseau EUNOMAD regroupe des migrants et des professionnels, notamment des administrations. Un dialogue s'est donc développé donnant lieu à la constitution d'un « espace de frottements », c'est-à-dire un espace-temps investi d'un projet collectif d'interconnaissance et de soutien mutuel, produisant et diffusant des revendications et des recommandations, propice donc à l'éclosion d'une action collective qui favorise une autre approche des phénomènes de discriminations, d'exclusion ou de rejet à partir des constats, besoins et ressources des associations.

Les résultats : freins et ressources des associations de migrants

L'autodiscrimination. Ressorti de manière systématique dès les premières réunions au rang des freins, ce concept désigne le fait pour une personne ou un groupe de s'auto-exclure. Selon les témoins, par exemple sur le marché du travail, la discrimination crainte de la part des employeurs dissuade une frange de la population de solliciter certains types d'emplois. L'autodiscrimination fonctionne comme une barrière intérieure. Il est possible de transposer l'attitude défaitiste sur le terrain de l'action associative ou politique promue par des migrants. « *Arrêtons de nous discriminer nous-mêmes, arrêtons de nous victimiser ! Parfois on se dit que ça ne sert à rien de participer à tel ou tel appel à projets parce que ça n'aboutira pas* » (directeur d'une association). S'autodiscriminer n'est-il pas, parfois, une manière de se protéger d'échecs successifs et, pour finir, bloquants ? Mais la « résignation », selon le mot des participants, n'est-ce pas accepter passivement sa condition et abandonner le combat ? Cette réflexion que les associations produisent sur elles-mêmes est assurément un facteur d'avancement pour l'associatif migrant. C'est d'ailleurs dans ce contexte que l'on voit poindre la plupart des initiatives touchant à la thématique du vivre ensemble et aux partages des diversités : un des nombreux avantages que les migrants offrent à la société en général.

La non-implication des deuxièmes et troisièmes générations. Les enfants des migrants s'impliquent rarement dans les projets associatifs de leurs parents et cela constitue une menace pour la pérennité des luttes. Pourtant, ces postmigrants, scolarisés en Belgique, ne sont-ils plus aptes à maîtriser le système du pays d'accueil que leurs parents immigrés ? « *La discrimination touche, mais n'intéresse pas tout le monde* » (intervenants, Verviers). « *Les jeunes n'ont pas les mêmes motivations que leurs aînés* » (cofondatrice d'une association, Mons) : en effet, socialisés en Belgique, ils n'ont pas la même vision des problèmes que leurs parents. De rares contre-exemples existent, notamment au sein de la communauté turque, mais il est systématiquement mis en avant le fait qu'une fois arrivés sur le marché de l'emploi, les jeunes postmigrants ont tendance à s'écarter du milieu associatif des parents. D'autres, dans le milieu maghrébin en particulier, développent leurs propres démarches associatives axées sur les problématiques des jeunes. Si la collaboration entre parents et jeunes est une forme de transfert intergénérationnel, la présence des personnes d'une même famille au sein d'une association est en général mal vue des bailleurs de fonds : une association ukrainienne s'est vu refuser une demande de subsides en raison d'un conseil d'administration « trop familial ».

L'invisibilité. La visibilité, tant des associations que de leurs actions, est un point essentiel. Les Centres Régionaux d'Intégration consacrent un espace de leur site web pour présenter les associations avec lesquelles ils sont en contact. En général, ce sont les petites associations qui ont le plus besoin de visibilité. La non-visibilité les écarte de leur public et les pousse vers l'isolement. Augmenter sa visibilité est une manière de se rendre accessible ; cela consiste à communiquer avec l'extérieur, à montrer que l'on existe : « *Le fait de prendre simplement des photos des activités et de les mettre sur le net ça donne déjà une image !* » (participante, Charleroi). L'importance d'étendre ses actions vers un public plus large, plus diversifié est un élément clé pour développer les projets organisés par les migrants : « *Le public n'est pas facilement accessible, il faut donc aller le chercher. Cela passe souvent par la nourriture ou la musique. Le problème des associations de migrants, c'est leurs réseaux qu'ils doivent élargir* » (coordinateur d'un CRI). Par ailleurs, la visibilité des appels à projets est aussi problématique. Ainsi, certaines associations ne sont pas au courant à temps d'opportunités qui pourraient les intéresser : « *Il manque une grosse machine à ce niveau-là* », constate un chargé de communication d'une association namuroise. C'est qu'il existe un lien entre la visibilité d'une association et la quantité d'informations ou de propositions qu'elle reçoit. L'inégalité entre structures fait naître des soupçons de favoritisme envers certains et de rétention d'information de la part de certaines institutions, parfois étayés par des faits.

Les interactions avec les autorités. Comprendre comment interagir avec son environnement politique n'est pas chose aisée. Même si on remarque que « *les partis politiques se montrent toujours beaucoup plus conciliant quand les élections se font sentir* », se faire entendre et diffuser son message sans entrer dans le jeu de l'instrumentalisation est un exercice particulièrement complexe : « *C'est ainsi que certaines associations qui s'étaient formées pour promouvoir une culture, se retrouvent à faire écoles de devoirs et cours de français* ». « *En tant qu'association, nous désirons avoir un contact plus régulier avec les autorités, mais ce n'est pas facile. On est souvent négligé et le manque de feedback sur notre travail est de plus en plus grandissant* » (présidente d'une ASBL). Une des solutions proposées : s'allier à des personnalités sportives, politiques, économiques, etc. issues de l'immigration pour bénéficier de leur audience.

La reconnaissance. La quête de la reconnaissance s'avère être un véritable parcours du combattant pour les associations de migrants. La majorité des associations ayant participé au projet ENAR Relais Belgique affirme souffrir d'un manque de reconnaissance : il faut donc d'abord se faire connaître, ensuite rester connu pour enfin peut-être un jour être reconnu et s'y maintenir. « *On ne vous connaît pas !* » est le genre de phrases auquel les associations doivent trouver parade quand elles se lancent. Si cette difficulté est sans doute identique pour des associations sans lien avec l'immigration, il faut comprendre la nature de la reconnaissance attendue par cette population. La reconnaissance est d'abord écoute : « *Il n'est jamais question de consulter les migrants pour savoir ce qu'ils pensent des politiques qui les concernent* » (intervenante sociale, Liège). « *Il y a une absence de personne pour écouter et valoriser les projets* » (membre d'une association belgo-marocaine). La reconnaissance est considération. Directeur d'origine congolaise d'une association de Verviers : « *(la reconnaissance) c'est aussi inviter un responsable et de boire une bière ensemble lors d'un évènement que nous organisons* ». La reconnaissance se manifeste entre autres par l'octroi de subsides et l'accord de moyens sous diverses formes. C'est aussi la continuité de cette aide. La reconnaissance, c'est encore contribuer à l'évolution d'une pratique associative à travers un processus de négociation. Pour beaucoup d'immigrés qualifiés dont les compétences sont ignorées en Europe, la reconnaissance de leur activité associative est une des seules possibilités d'accéder à un statut social valorisant. Ce point constitue sans doute une des différences essentielles entre nombre d'associations créées par les migrants et la société civile en général, promue par un public tout-venant, en complément à un statut socioprofessionnel qui préexiste à leur activité associative. D'autant plus que les membres des minorités culturelles issues de l'immigration considèrent souvent leurs activités associatives comme la conservation et la promotion de leurs traditions culturelles qu'elles se représentent comme en danger de disparition du fait de leur situation minoritaire. Alors, la reconnaissance de leurs engagements leur apparaît comme étant vitale. Enfin, pour les nombreuses associations qui visent le développement de la région d'origine de leurs fondateurs, la reconnaissance et le soutien de leurs actions sont la garantie de pouvoir venir en aide aux leurs, restés au pays. Bref, la reconnaissance, c'est l'immigration qui réussit et atteint son objectif.

La synergie ou la compétition ? « *Les migrants ne sont pas structurés entre eux !* » est un constat partagé par la majorité des personnes rencontrées. Au lieu de se fédérer, certaines associations évoluent dans la concurrence. Si les tentatives de fédération sont nombreuses, elles génèrent la compétition entre associations et la division entre groupes d'origines nationales ou régionales différentes. Le problème de la reconnaissance se complexifie alors, car il faut encore gérer les conflits avec les structures voisines. L'organisation des associations de migrants entre elles est attendue pas les dispositifs mis en place par l'Etat (CRI, Echevinats des relations interculturelles, FIPI, etc.). Il s'agit d'un des arguments utilisés pour évaluer l'opportunité d'une collaboration avec telle ou telle association : « *Etes-vous représentatif de votre communauté ?* », « *Etes-vous en partenariat avec d'autres communautés ?* », « *Etes-vous en lien avec un réseau local ?* »... sont des critères importants, à juste titre, pour évaluer une association. Mais ces critères sont souvent difficiles à remplir pour des migrants venant de vastes pays en proie à de divisions multiples : certains membres d'une association d'origine congolaise du Hainaut déplorent ce type de critères, car, selon eux, la diversité du Congo est telle et les conflits si vifs qu'il est difficile, voire impossible d'être « représentatifs » de ce pays. Toutes les communautés immigrées ne sont pas sur un pied d'égalité. Les populations les plus récentes et les moins nombreuses prennent plus de temps à atteindre la voie de l'accomplissement en termes d'activités associatives : bulgares, roms, albanaises, issues de l'ex-Yougoslavie, de l'ex-URSS... A l'inflation des associations créées par des migrants fait face la crise économique qui diminue le montant des enveloppes que l'Etat, à divers niveaux, consacre à l'action socioculturelle. Si pour certains participants aux rencontres, la course aux subsides absorbe l'énergie des associations qui serait plus utile ailleurs, il existe également une concurrence externe au secteur de l'intégration des migrants : « *On en fait trop pour les étrangers !* » est l'argument entendu dans certains milieux en Belgique. La solidarité et la synergie sont les attitudes nécessaires face à ces maux. Si elles sont bien présentes en particulier face à des situations d'urgence et pour exprimer des prises de position politiques, il est plus rare que des tentatives de fédération entre associations (de migrants) aboutissent à des actions durables.

La professionnalisation et ses effets. Se professionnaliser est un cap que peu d'organisations franchissent. Or, les règles qui régissent le monde des ASBL sont de plus en plus exigeantes : « *Il faut avoir au moins un an d'activité, le conseil d'administration ne doit pas être familial, il faut savoir justifier un budget, savoir écrire des dossiers de 30 pages, il faut avoir des locaux, un téléphone, une permanence...* » (médiateur interculturel rom). L'état pousse les petites associations à se professionnaliser. Pourtant, à leur début, la plupart des structures associatives sont fragilisées par un manque de moyens primaires comme un local, un téléphone, une imprimante... Seuls ceux qui survivent à cette étape ont une chance d'un jour se voir évoluer : « *Si on ne parle pas le français au début, ou pas bien, qu'est-ce qu'on fait pour avancer ?* »

Par ailleurs, « *Beaucoup d'associations recherchent des subsides avant même d'avoir un projet exprimé clairement, et quand elles réussissent à engager une personne, celle-ci passe la plupart de son temps à chercher d'autres financements* » (coordinateur de projet dans un CRI). En revanche, la bureaucratisation des activités est vécue comme une perte de temps au sein des associations : « *On passe notre temps à justifier les budgets et à écrire les projets* » (administratrice d'une association de co-développement). Le travail bénévole pourtant nécessaire à la survie des associations n'est que trop rarement reconnu. « *Ca fait cinq ans que je suis médiateur interculturel et j'aide la population rom, chaque jour je reçois plus de cinq appels de différentes structures sociales pour faire des traductions par téléphone, je les fais gratuitement, mais je suis au chômage, vous trouvez ça normal ?* » (membre de la minorité rom de Bulgarie). Dans la majorité des cas, l'action associative est une activité ou un statut complémentaires pour les associés. Elle requiert souvent l'intervention de personnes proches ou membres de la famille. La valeur de ces contributions est souvent sous-estimée. L'impression de certains acteurs associatifs est d'être exploités face aux manques de l'Etat.

Les subsides. Le jeu des subsides ne va pas sans rimer avec de nombreux paradoxes : « *Pour avoir des subsides, il faut se diversifier, mais aussi se spécialiser et montrer qu'on est le seul à faire ce qu'on fait !* » (responsable associatif, Charleroi). « *Si on fait quelque chose bien, il faut montrer qu'il y a une évolution l'année d'après, mais si on fait des cours de FLE et que la méthode fonctionne pourquoi modifier quelque chose qui marche ?* » (association, Namur). Beaucoup se plaignent de l'absence de motifs réels qui pourraient expliquer les projets refusés : « *Votre association est domiciliée au-dessus d'un restaurant slave, cela est louche !* », « *Votre CA est trop homogène !* », « *D'autres font déjà ce que vous voudriez faire !* »... Ces justifications font penser certains responsables associatifs que les refus ne sont pas toujours liés au contenu des propositions, mais à leur forme, voire à la relation de l'association candidate à un soutien avec le pouvoir subsidiant. Une relation qui peut être altérée par un mauvais échange d'information : « *On ne sait pas clairement quel est le rôle de qui ? Qui peut vraiment nous aider ?... Il y a un manque de transparence en ce qui concerne le financement des associations* » (responsable d'une ASBL, Liège). Par ailleurs, si le financement est obtenu, les associations attendent de nombreux mois avant de voir l'argent arriver sur leur compte en banque « *Si on reçoit l'argent six mois après, il faut s'organiser... si on est une petite structure et qu'il n'est pas possible de faire un prêt, on peut parfois disparaître !* » (administrateur, réseau EUNOMAD). C'est encore un paradoxe que de voir certaines associations sans buts lucratifs devoir composer avec des actions lucratives pour survivre : « *Pour subvenir à nos besoins, nous avons ouvert un restaurant. En parallèle, nous nous sommes lancés comme association en 2007... Les projets qui ont été proposés à la Région wallonne avaient fait l'objet d'un long travail de notre part, avec l'aide d'un consultant. Nous avons eu plusieurs refus. J'ai compris que les mots association et commerce ne font pas bon ménage. Nous avons décidé de restructurer et d'intégrer dans le restaurant dans l'action sociale* » (présidente d'une association ukrainienne). « *Le restaurant soutient financièrement l'activité. Nous y avons rencontré la plupart des gens qui ont pris part aux activités de l'association par la suite* ». Pourtant, cette synergie entre activités est parfois comprise comme un camouflage : certaines associations communautaires sont considérées comme « *des coquilles vides qui prennent la forme d'un snack ou d'un café* ». Les appels à projets permettent à des associations de réaliser leurs objectifs sociaux, mais ce sont des procédés complexes pour lesquels elles doivent être préparées. Elles doivent pouvoir y utiliser leurs ressources diversifiées. S'il n'en est rien, le système reproduit sa logique sélective.

Discussion : la pro-diversité, un moteur ?

Dans un contexte difficile tel que décrit à travers les observations précédentes, l'approche pro-diversité est-elle une option intéressante pour le monde associatif migrant ? Comment l'appliquer ? Quels sont les compétences ou les outils à développer ?

« On se sent bloqué dans notre travail associatif, voilà pourquoi il faut travailler en réseau » (participante, réunion de Charleroi). Par ailleurs, la posture du migrant apparaît elle-même comme une limite : « Quand on arrive en tant qu'étudiant étranger, on n'a pas son mot à dire puisqu'on est censé repartir à moyen terme. Quand on est demandeur d'asile ou sans-papier, on n'ose pas s'exprimer de peur que cela ait un impact sur notre séjour en Belgique. Les travailleurs immigrés n'osent souvent pas être dans la critique de peur de perdre leur emploi. Enfin, les enfants de migrants nés ici ne sont pas considérés comme immigrés ou étrangers, puisqu'ils sont Belges, mais continuent de subir les mêmes discriminations. Surtout, les immigrés ne sont pas les seuls dans ce pays à souffrir d'exclusions, il y a bien des pauvres locaux. »

L'avenir de l'action antidiscrimination ou de la lutte contre les exclusions sociales semble ainsi passer par le renforcement mutuel entre toutes ces diversités : « Croiser les cultures et les classes sociales sans niveler par le bas », « Faire évoluer la lutte contre la discrimination en lutte pour un projet de développement social ». Selon les participants à la consultation d'ENAR, il s'agit d'encourager les initiatives, les soutenir, les renforcer, les propager à travers un réseau. Assurément, se mettre en réseau répond aussi au problème de visibilité auquel fait face l'associatif migrant.

Aussi, la question demeure comment se fédérer ? Les groupes de discussion ont permis de dégager deux suggestions : une organisation par zones géographiques (provinces, communes) ou en fonction des thématiques (co-développement, accueil des migrants, équivalence de diplômes...). « L'antenne belge d'ENAR ou d'EUNOMAD pourrait servir de médiateurs entre les associations et leurs sites web de vitrine » (collaborateur du CUNIC). « S'identifier via un réseau est parfois une source de crédibilité importante. » Le réseau peut contribuer à créer des ponts avec les autorités : « L'état devrait utiliser les associations de certaines communautés avec lesquelles elle a du mal à rentrer en contact comme des catalyseurs. Il est impératif de travailler en synergie et ne pas dupliquer les efforts » (médiateur rom). « Enfin, nous devons dessiner nous-mêmes la manière dont on veut s'associer » (intervenant namurois).

« Le commerce unit tout le monde, ce n'est pas toujours le cas de l'associatif », telle est la leçon retirée de leur expérience par diverses associations de populations originaires de l'ex-URSS, mais aussi de la Méditerranée. La synergie entre actions lucratives et non lucratives serait-ce une des formes que pourrait prendre le paysage associatif migrant à l'avenir ? *« Peut-être un jour le secteur associatif pourrait-il subvenir à ses propres besoins, comme c'est déjà le cas chez les Turcs et Albanais qui ont élaboré un système de cotisation »* (intervenant social, Namur). Cette synthèse entre l'économique et le social, ainsi que les liens entre l'associatif et les projets familiaux sont peut être des manières de limiter l'effet des filiations politiques qui risquent de dénaturer les activités socioculturelles des migrants. Toutefois, si la cooptation clientéliste engendre diverses formes de sélections et donc de discriminations envers les initiatives collectives des migrants, le détour par le commerce ou le groupe familial risque de renforcer les tendances au communautarisme et la fermeture des groupes ethniques sur eux-mêmes, nonobstant du fait qu'il n'est pas impensable de voir des connexions entre les réseaux commerciaux des migrants et les activités politiques de certains d'entre eux, au sein des partis belges. *Là encore, le concept de l'action pro-diversité et l'importance des réseaux qui transcendent les divisions liées aux origines constituent des débuts de réponse pour qui cherche une voie médiane.*

Conclusions et recommandations

Les pistes envisagées montrent comment les migrants peuvent *agir sur les systèmes qui les englobent*. Si elles sont loin d'être exhaustives, ces pistes constituent une base pour mieux comprendre les besoins et les enjeux qui sont propres à l'associatif immigré. Retenons l'idée de migrants qui se situent au carrefour de plusieurs logiques : la *logique du système* du pays d'accueil dans sa globalité, ses possibilités et limites ; la *logique du territoire proximal* où se tissent les liens au quotidien ; et la *logique de trajectoire*, propre aux migrants, qui lie ici et là-bas, passé et futur. Il y a donc lieu de créer des ponts entre ces différents mondes, car l'observation montre que ces logiques ont tendance à s'affronter plutôt qu'à se renforcer.

Le système, le cadre général notamment normatif, dans lequel on fonctionne est par nature sélectif. Cette sélectivité justifiée par divers critères endogènes peut être jugée comme discriminatoire dans certaines situations. La peur de l'échec peut aussi pousser l'acteur à s'auto-exclure. Le territoire est celui des organismes publics ou « parapublics » censés faciliter l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Ils jouent un rôle crucial dans le développement de l'associatif migrant. Ils doivent se l'approprier pleinement et l'exécuter en étroite concertation avec le terrain. Il convient, enfin, de laisser aux migrants un espace de manœuvre dans lequel ils peuvent interagir avec les réalités institutionnelles et sociales qui les entourent, à partir de la trajectoire et des ressources qui sont les leurs.

De ce fait, dans la phase actuelle de leur projet, ENAR Belgique et ses partenaires encouragent l'Etat belge à se donner le droit de superviser, mais aussi de développer la vie associative des migrants, de valoriser et de rendre davantage visible les ressources apportées par les migrants.

Quant aux pouvoirs régionaux chargés de l'accueil et de l'intégration des migrants, il convient de leur conseiller d'évaluer de manière qualitative les associations qui jouent un rôle de médiation entre structures étatiques et populations migrantes. Il s'agit également de verser les subsides plus rapidement, notamment aux petites structures.

Les villes et les communes devraient adopter une vision intégrée de la gestion des diversités dans leurs différents domaines d'actions, ceci notamment en consultant l'avis des migrants, de leurs associations et divers experts pour élaborer des politiques ou des projets locaux.

Les observations incitent les partenaires à conseiller aux Centres Régionaux d'Intégration d'établir un contact approfondi avec toutes les associations présentes sur leur territoire et de leur offrir des outils pour se développer et avancer vers l'autonomie.

Enfin, quant aux associations de migrants, les recommandations sont nombreuses :

- Se constituer en tant que représentantes de populations diversifiées, devenir médiateur entre l'Etat et des communautés locales, élargir ses publics en termes d'origines, de genre, de générations, etc.
- Se professionnaliser, accroître ses expériences et partager ses informations et pratiques par des activités de mise en réseau, continuer à réfléchir sur ses propres pratiques, se fédérer.
- Approfondir et augmenter ses expertises en matière de gestion des diversités, de vivre ensemble et de formation à l'interculturalité.
- Diversifier ses activités à la croisée de divers secteurs entre le socioculturel, l'économique et la politique.

Jacques-Philippe Leyens

SOMMES-NOUS TOUS RACISTES ?

PSYCHOLOGIE DES RACISMES ORDINAIRES



Sommes-nous tous racistes ? Psychologie des racismes ordinaires

Jacques-Philippe Leyens

« Je sais que je suis raciste, peut-être même envers plusieurs groupes. Je le regrette ; je préférerais dire que je ne suis pas d'accord avec certains groupes et, pourtant, il m'arrive d'avoir des accès jubilatoires quand des ennuis arrivent à un des groupes vis-à-vis desquels je me considère raciste. Je sais aussi que je ne voterai jamais pour un parti, nationaliste par exemple, qui aurait le moindre relent raciste. Je suis contre le racisme. Je sais encore que je ne suis pas excentrique ; je me considère dans la moyenne des gens. Je suis également un scientifique et non un rêveur. Mes convictions que le racisme est quasi universel sont donc basées sur une interprétation de recherches fiables et cohérentes. Cette interprétation n'est pas farfelue, même si nombre de collègues ne l'acceptent pas publiquement. Comme mes collègues, j'espère la disparition du racisme, mais nous différons sur les moyens à employer. J'écris ce livre avec la conviction que les conséquences les plus néfastes du racisme disparaîtront ou diminueront si l'on accepte tout d'abord ce côté nauséabond de notre personne. Se battre contre ce que l'on ignore ou occulte est totalement vain. Améliorer ses faiblesses commande qu'à tout le moins on soit conscient de ses déficiences ».

Prix: € 22,00 (ISBN: 9782804700881), 2011, Editions Mardaga.